

N° du dossier de demande : 1/22/0117

## AVIS AU PUBLIC

### Établissements classés

Il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir l'autorisation requise par la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés:

### Établissement de la classe 1

La société POST LUXEMBOURG, 20, Rue de Reims, L-2417 Luxembourg, sollicite l'autorisation relative à la modification d'un site d'installations radioélectriques fixe à Mompach, au lieu-dit « um Pafebierg », numéro cadastrale 135/2187, section MB de Mompach.

Le dossier y relatif est déposé à la maison communale à Rosport, 9, Rue Henri Tudor, du 7 juillet au 21 juillet 2022 inclusivement et il pourra y être consulté par tous les intéressés.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,  
Le bourgmestre,



Le secrétaire,  
contreseing, article 74 de la loi communale

